

# " Le Rapport Mousel "

*Le document sur l'Enseignement Supérieur adopté à l'unanimité à Dijon a servi de base de discussion au Congrès.*

*Il nous a semblé indispensable de le porter à la connaissance de tous les militants. C'est pourquoi nous publions dans ce numéro la première partie de ce rapport et nous publierons l'essentiel des autres parties dans le prochain numéro.*

## I. - Pour une nouvelle définition du rôle de l'Enseignement Supérieur

On trouve dans de nombreux documents ou textes administratifs des essais de définition de l'enseignement supérieur définition que l'on approche par le rôle, la fonction, voire la « mission » de l'enseignement supérieur. Sans en dresser le catalogue, nous dirons qu'aucune d'elles n'est pleinement satisfaisante.

Il semble que la raison essentielle soit due au fait que l'on mélange les deux « pôles » de l'activité de l'enseignement supérieur. En effet, l'enseignement supérieur a pour **BUT de donner une formation des personnes** ; d'autre part, il **exerce dans la Nation** un certain nombre de **FONCTIONS**.

Cette distinction est fondamentale, car, si nous n'en tenons pas compte, nous ne concevons pas clairement le rôle joué par l'étudiant dans la collectivité nationale : ou bien nous nous attachons au « stade transitoire » de la condition d'étudiant, en considérant que l'enseignement supérieur n'est pas autre chose qu'une **préparation** à la vie, la profession, etc..., alors que, par les fonctions nationales de l'enseignement supérieur, il participe immédiatement à la vie de la Nation. De même, si l'on ne considère que les fonctions nationales de l'enseignement, on passe à côté de problèmes essentiels quant au contenu de la formation donnée à l'étudiant et aux méthodes de cette formation.

Nous avons tenté de préciser ces deux notions. Bien que ce qui suit puisse paraître parfois schématique, ces définitions sont essentielles pour bien comprendre l'esprit de l'ensemble de ce rapport.

### Les buts de l'Enseignement Supérieur

L'enseignement, en général, et l'enseignement supérieur en particulier, a pour but de former des personnes sous trois aspects qui sont apparus successivement.

Pendant longtemps, l'enseignement supérieur a eu pour but de permettre une **formation de la personne en tant que telle** ; ce que l'on appelle traditionnellement la culture. En effet, l'activité professionnelle à laquelle pouvait conduire l'enseignement supérieur n'exigeait pas la possession, pour la plupart des cas, de **techniques particulières**, mais un certain niveau de connaissances : il fallait connaître le droit, la littérature latine, la médecine, pour être avocat, professeur, médecin.

On peut dire que cela a duré jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à ce moment que l'évolution de l'économie a fait naître le besoin, non plus seulement, d'une part, de « penseurs », d'autre part de manoeuvres, mais d'un nombre très rapidement croissant de personnes à qualification technique.

Telles sont les origines, d'abord des Grandes Ecoles d'Ingénieurs, d'autre part de l'enseignement technique. Pour nous limiter aux problèmes de l'enseignement supérieur, nous dirons que c'est parce que les Facultés des Sciences n'ont pas su s'adapter à de nouveaux besoins qu'il a été nécessaire de créer les Grandes Ecoles. Mais, petit à petit, la nécessité de cette « adaptation » est apparue évidente ; c'est ce que l'on peut appeler la formation de la personne en tant que producteur, disons plutôt **en tant qu'homme économique**. Il est bien certain que ce n'est pas une phase terminée, loin de là. Pour le meilleur ou pour le pire, l'adaptation en question est à l'ordre du jour.

Mais il est une troisième formation que l'on commence — enfin — à entrevoir sérieusement et dont nous pensons qu'elle est essentielle. C'est ce que nous appellerons la formation « sociale » de l'Université, car elle ne prend pas la personne en tant qu'individu, ni en tant que producteur. Mais placée dans un certain contexte social qui le charge de **responsabilités**. Au niveau de

l'enseignement du second degré, c'est le vaste problème de l'éducation politique et économique du « futur citoyen » (1). Mais, d'une manière générale, il s'agit de reconnaître que, dans notre monde au « tissu social » toujours plus dense, c'est-à-dire où chacun a des responsabilités (politiques, syndicales, familiales, etc...) toujours croissantes, il est absolument nécessaire de permettre l'éducation de ces responsabilités nouvelles. Il est clair, par ailleurs, que cette formation, bien qu'elle soit la dernière apparue, n'est pas la moins importante des trois et que, dans notre enseignement supérieur dont on nous rabâche qu'il forme « les cadres de la Nation », elle est à la fois fondamentale et délicate à bien réaliser.

Cela passé, essayons d'approfondir ces trois notions.

Il est d'abord essentiel d'insister sur le **fait qu'aucune d'entre elles ne peut être envisagée séparément des deux autres**. Elles se sont, certes, développées successivement et non simultanément. Mais elles nous permettent aujourd'hui d'avoir une vue d'ensemble de la finalité de l'enseignement supérieur. On ne peut isoler l'une d'elles et l'approfondir sans tenir compte de ses relations avec les autres. C'est pourtant ce que font beaucoup de gens qui se penchent sur les problèmes de l'enseignement. Et nous comprenons, en abordant l'enseignement supérieur sous l'aspect que nous proposons, pourquoi, en particulier, la question des relations Université-Economie, telle qu'elle est posée, est un faux problème.

### La culture seule

Il y a d'abord ceux qui, traditionnellement, considérant que l'enseignement supérieur a pour but de donner une certaine **culture**, refusent d'emblée l'idée de l'introduction d'une autre formation — en l'occurrence la préparation à l'activité économique — nous nous permettrons de dire que c'est une tendance qui se reflète assez bien dans les Facultés des Lettres. Le doyen de la Faculté des Lettres de Paris, M. Aymard, disait au Colloque de Royaumont : « Ce qui est certain, c'est que l'Université me semble mal outillée pour répondre aux besoins des étudiants ; ceux-ci les expriment avec une force qui m'a beaucoup frappé dans l'article de Pierre Gaudez, par exemple. Cet article est dur pour l'Université : elle est appelée « vieille dame », il y a des vieilles dames très

respectables, c'est même, à mon avis, un titre de noblesse ! Vous dites que cette vieille dame, lorsqu'elle a vu l'industrie lui débaucher ses clients, elle s'est raidie et a mobilisé ses énergies pour défendre la culture. Il me semble que cela a toujours été sa mission essentielle : elle n'y a d'ailleurs jamais manqué. »

Des organes permettant cette préparation à l'activité professionnelle ont cependant été créés. Le C.P.R. pour les enseignants, les Instituts d'Administration des entreprises (2) pour les futurs cadres ont essayé d'y répondre. On peut dire — on y reviendra — beaucoup sur les C.P.R. ; il n'en reste pas moins que l'Université était mieux outillée pour préparer les enseignants. Mais pour les autres, se refusant à admettre le problème de l'adaptation, elle laissait créer en son sein des institutions qui dépendaient assez peu d'elle, et surtout, en fait, des milieux professionnels. On ne sera jamais assez « dur » pour employer l'adjectif de M. Aymard pour condamner une attitude qui a eu de tels résultats.

Un autre exemple, plus ancien mais tout aussi significatif, a déjà été cité celui des grandes écoles d'ingénieurs. Si l'Université avait, lorsqu'il en était temps, accepté de prendre en charge la formation des cadres scientifiques nécessaires à l'industrie, nous n'aurions pas connu à la fois :

— du côté des Grandes Ecoles, un système d'enseignement très dépendant de la profession ;

— du côté des Facultés des Sciences, l'imbroglie constitué par les I.N.S.A., le D.E.S.T., les licences ès sciences appliquées, etc... Ce n'eut pas été un mal.

### La vie professionnelle seule

Mais il y a aussi ceux qui ne considèrent dans l'enseignement supérieur que son rôle de préparation à la vie professionnelle. C'est la seconde erreur que nous rencontrons, lorsque l'on parle des problèmes Universités-Economie. Il y a d'ailleurs deux variantes dans cette attitude :

— On peut d'abord se contenter d'affirmer qu'il faut « une véritable qualification, c'est-à-dire une compétence technique étendue et approfondie de la tâche que l'on aura à accomplir. Un professeur doit être un bon professeur, un ingénieur doit être un bon ingénieur. Cela n'est donné ni par le sang, ni par les muses. Cela s'apprend » (3). On peut dire que cette conception a présidé pendant longtemps à la formation donnée dans les Grandes Ecoles ; pour prendre un exemple hors

---

<sup>1</sup> Il serait d'ailleurs intéressant que l'U.N.E.F. étudie les conditions de la création, dans l'enseignement en général, d'une « éducation civique » comme le proposait, par opposition à V « instruction civique », M. Ph. Malrieu (L'Education Nationale, 31 janvier 1963).

---

<sup>2</sup> < IAE, composantes des Universités qui jouissent au sein de l'Université d'un statut dérogatoire leur conférant une certaine autonomie de stratégie et de fonctionnement. >

<sup>3</sup> P. Gaudez — Les Etudiants.

de l'enseignement supérieur, qu'on pense aux G.E.T.

— Cette conception commence à être dépassée et l'on pense à prendre, dans les deux autres types de formation, ce qui sert la formation professionnelle. On fait de la « culture » dans la mesure où il est nécessaire d'avoir des « hommes cultivés » ; on enseigne les relations humaines dans les *entreprises pour* préparer les cadres à un rôle que l'on veut être de tampon, ou de courroie de transmission, entre le groupe direction et le groupe salariés. Ce n'est pas une caricature ; je l'ai entendue exprimer ainsi dans un colloque sur la formation de l'ingénieur.

Cette façon d'envisager le problème est plus dangereuse parce que souvent qualifiée, avec quelques excès, de progressiste ou « anti-malthusienne ».

« C'est au nom du progrès technique qu'il faut réclamer la culture. Cela pour deux raisons. D'une part, on ne peut se faire comprendre des autres que si on a une culture analogue à la leur parce que c'est, au fond, le point commun et, dans le monde actuel, aux interconnexions nombreuses et où on est bien obligé de se faire comprendre, c'est bien dans la culture qu'il faut chercher un outil de productivité, je n'hésite pas à le dire. Autrement dit, il n'y a pas de contradiction entre culture et productivité, c'est la même chose ! D'autre part, c'est la culture qui doit permettre la reconversion nécessaire du fait de l'évolution, du fait du progrès technique. Les gens seront d'autant plus polyvalents qu'ils seront cultivés. » (L. Armand au colloque de Royaumont).

Disons seulement que ce n'est pas faux, mais qu'en aucun cas il n'est possible de se limiter à cette justification de la première formation.

Quant à la **formation sociale**, en général, on l'oublie complètement — sauf, bien entendu, en ce qui concerne son aspect « préparation à l'exercice de la profession » !

Nous allons maintenant proposer une nouvelle approche du problème en présentant dans un cadre nouveau les relations entre ces trois formations.

Nous dirons que ces formations ne peuvent pas se définir par elles-mêmes, mais par leurs relations réciproques. L'erreur, en définitive, était de découper en tranches l'aspect personnel, l'aspect économique et l'aspect social de l'individu. Ce sont les imbrications complexes de ces trois aspects qui font l'objet de l'éducation.

La personne prise en tant qu'individu = rôle Culturel

La personne prise en tant que Producteur = rôle Economique

La personne étant prise en tant qu'être

Responsable = rôle Social

### Cette conception et l'Enseignement Supérieur

#### a) la culture.

La formation de l'individu, qui tend donc à lui donner ce que l'on appelle la « culture », vise essentiellement à former la personnalité. La personnalité ne se forme pas dans l'abstrait, mais pour permettre à l'individu de se situer par rapport à l'univers dans lequel il est placé. Or cet univers se caractérise par deux traits principaux, ceux précisément qui sont en confrontation avec la personnalité de l'individu :

1°) **L'univers est économique et technique** : c'est-à-dire que la formation de la personnalité doit faire appel à cette caractéristique du monde actuel. Plus la civilisation devient technique, et plus la dialectique matière esprit est aigüe ; mais, si l'individu y est bien préparé, la synthèse ne peut qu'être dans le sens du progrès. Il faut donc y préparer l'individu. Chacun sait que ce serait là un des objectifs essentiels d'une réforme de la « culture » en général.

« Enseignement technique et humanités, naguère situés aux extrêmes de l'horizon pédagogique, tendent à se rapprocher. Le pôle d'attraction serait constitué, en puissance, par un enseignement « moderne » qui serait largement inspiré des nouvelles réalités de notre « second XXe siècle », lucidement orienté vers la compréhension, la domination d'un monde de plus en plus technique et scientifique. Mais les « Humanités modernes », au risque d'être indignes de cette belle appellation, ne doivent pas oublier d'ouvrir - - grâce à l'histoire (celle de Pirenne, de Marc Bloch, de Lucien Febvre et de leurs continuateurs), à la géographie humaine, à des notions d'économie de sociologie, de démographie - - les jeunes esprits aux sciences sociales, dont la coopération est nécessaire, si l'on veut former des citoyens, des hommes usagers des techniques, se servant d'elles au bénéfice du bien-être et de la culture non obsédés, asservis par elles ». (4)

Mais en cette matière la formation des « cadres » devrait avoir valeur d'exemple, et nous en sommes, dans l'ensemble bien loin.

2°) **La vie en société devient de plus en plus dense, plus « sociale »** ; Les rapports entre les individus s'organisent toujours plus à tous les niveaux, et dans toutes les directions. Or, là aussi, pour que cette socialisation croissante de la vie humaine ne se fasse pas dans un nivellement

---

<sup>4</sup> M. G. FRIEDMANN - L'Education Nationale - 14 Février 1963.

dans la médiocrité, mais dans l'élévation par le dialogue, il faut que l'individu soit préparé. C'est tout un autre aspect, très vaste, de la culture qu'il faudrait explorer ici.

Il n'est pas impossible en tous cas que la culture, telle qu'on peut la concevoir dans l'enseignement à l'heure actuelle, pourra beaucoup plus facilement effectuer la mutation en ce domaine que dans le précédent. Là encore cependant, si c'est un problème de tout l'enseignement, c'est peut-être l'une des carences les plus évidentes de notre enseignement supérieur, où l'étude des civilisations et des doctrines, même succincte, n'est réservée qu'à une minorité.

« L'homme cultivé doit connaître son temps pour le dominer et ne pas être dominé par lui. Il doit savoir, même s'il ne fait nullement profession d'être philosophe, qu'il se situe toujours dans un cadre de pensée, dans un courant de pensée - - qu'il le veuille ou non - - par formation, par éducation, par hérédité, par recherche personnelle. Il a en face des problèmes et en face des hommes une réaction donnée, il faut qu'il puisse la comprendre, et la replacer dans un ensemble. Il a, dans un cadre industriel, à replacer ses activités au milieu d'un ensemble de faits, je pense notamment à des notions d'économie politique, dont dépend la vie ou la mort de l'entreprise et qui sont pourtant ignorés la plupart du temps des cadres du monde industriel. Il a, enfin, et je voudrais le dire avec beaucoup de prudence et en donnant au mot « politique » son véritable sens, il a enfin d'autres responsabilités que celles qu'il peut avoir au sein de son travail ; il a des responsabilités en tant que membre d'une nation à une époque donnée, sans compter qu'il a aussi - - et sur ce point aussi combien de démissions à notre époque - - des responsabilités familiales ».

Ce texte est extrait d'une intervention de M. HARTUNG, directeur de l'institut des Sciences et Techniques humaines, au Colloque de Royaumont. Nous verrons plus loin ce qu'il en est de la formation sociale. Ce qu'il faut comprendre ici, c'est que nous avons besoin d'une culture du monde technique et d'une culture du monde social actuels, prenant profondément leurs ramifications dans la réalité à laquelle est confronté l'individu pour lui permettre de la dominer.

### b) la formation professionnelle.

Il y a déjà un certain temps que l'on a imaginé que la formation des ingénieurs ne devait pas se limiter à leur inculquer les connaissances nécessaires à exercer leur métier sur le plan technique, mais également à les préparer à leurs relations avec leurs supérieurs hiérarchiques et leurs subordonnés. On trouve d'ailleurs encore

dans certaines écoles des illustrations qui seraient pittoresques si elles ne révélaient une conception inquiétante des rapports sociaux.

Essayons de préciser comment peuvent être conçues les connaissances nécessaires à la qualification professionnelle et la préparation sociale et économique à l'exercice de cette profession.

### 1°) Les connaissances nécessaires

Il faudrait insister ici sur deux qualités de ces connaissances qui nous paraissent essentielles.

La première, c'est la nécessité d'une compensation de la spécialisation inévitable par une certaine « **polyvalence** » des connaissances acquises ; cette qualité, qui exclut donc un enseignement conçu comme une simple préparation immédiate à la vie professionnelle, a pour but de permettre :

— de **dominer** les connaissances spécialisées  
— de poursuivre, pendant la vie professionnelle, la « **formation continue** » nécessaire.

— enfin de permettre les ajustements, les « recyclages » imposés par l'évolution des techniques ou de l'économie.

En particulier, il pourrait s'agir de faire en sorte que « toute connaissance dite spécialisée - - et on a bien insisté ici sur l'idée qu'il n'y avait pas de culture générale sans un noyau de connaissances spécialisées - - soit entourée d'un halo de prolongements allant vers d'autres connaissances, et c'est ce halo, ce sont ces prolongements qui nous donnent la possibilité de cheminer d'une connaissance à l'autre en passant par la culture ». (L. ARMAND, Colloque de Royaumont).

L'autre qualité, c'est ce que nous appellerions le **caractère méthodologique** de l'enseignement supérieur. « Dans l'évolution rapide des activités professionnelles la capacité de s'adapter à une situation nouvelle est plus importante que la connaissance détaillée d'une technique, car les techniques vieillissent vite, de même que les matières ou les situations auxquelles elles s'appliquent. Aussi **l'adaptabilité est-elle une qualité plus importante que l'érudition**. Cette constatation est valable pour tous les niveaux et toutes les professions... Car chacun aura constamment à réapprendre son métier ». (Déclaration de M. SUDREAU au « MONDE », 23-24 septembre 1962). N'est-ce pas tout particulièrement applicable au cas de l'enseignement supérieur ?

### b) Les conditions sociales de l'exercice du métier

Les conditions collectives du travail imposent à tout individu de se préparer aux aspects humains et sociaux de sa profession. Ici, il est nécessaire d'éliminer d'emblée tout malentendu : il ne s'agit nullement d'engager à l'avance le futur professionnel dans un rôle social donné, mais de lui faire connaître les conditions de l'exercice de responsabilités qu'il aura, de par sa profession, à décider lui-même. Cela implique une très grande objectivité dans cette information. Cela suppose en particulier, si nous envisageons le problème du « cadre de l'entreprise », que l'on veuille bien présenter la situation de **conflit**, dans l'entreprise comme une situation normale plus ou moins aiguë, devant laquelle il y a presque un choix à faire, et non comme une situation anormale qu'on cherche à résoudre (ce qui, très concrètement, conduit à engager le cadre dans l'action du paternalisme d'entreprise.)

En ce sens, le plus sûr est vraisemblablement de rechercher **l'objectivité scientifique**. « Il faut connaître son métier, mais il faut aussi avoir une vision claire des conditions d'exercice de ce métier. Tout professeur doit être capable de dominer les mécanismes psychosociaux qui pèsent sur les élèves pour les capter et les intégrer dans sa tâche d'éducation...

Qualification professionnelle et connaissance des conditions de travail sont inséparables. Ce n'est qu'en ayant une solide formation technique que le psycho-sociologue sera mieux à même de se détourner des mirages pseudo-scientifiques qui ne servent qu'à justifier un état de choses établies pour le profit de quelques-unes ». (P. GAUDEZ).

Il nous faut poser le problème en ces termes : il suffit, pour s'en persuader de rappeler ces 2 questions posées par M. le Doyen AYMARD, lors du Colloque de Royaumont, et à laquelle il n'avait été répondu que très évasivement :

« Je voudrais attirer l'attention sur l'aspect de la question très important et délicat. Le Président LANDUCCI <sup>(5)</sup> a parlé des relations humaines, domaine délicat, mouvant ; grâce à la position que j'occupe, à la Faculté des Lettres, je suis en rapport avec des chefs d'entreprises et je suis sûr que ce que je vais dire ne touche aucun d'eux, mais je voudrais poser cette question à M. LANDUCCI ; est-ce que tous les chefs d'entreprises ne pensent pas que certaines relations humaines permettent d'éviter certaines grèves ?

L'Université forme les étudiants sans s'occuper de leurs opinions politiques. C'est un libéralisme dont elle est fière auquel elle tient beaucoup et dont elle ne se départira jamais. Les chefs d'entreprises se rendent-ils compte que,

parmi les étudiants que nous avons munis d'un certain diplôme et que nous embaucherons dans un service de relations humaines, certains pourront passer à leurs yeux pour de mauvais bergers qui, plutôt que de créer l'harmonie sèmeront le désordre dans leurs entreprises ? ».

### c) La formule sociale

C'est probablement la plus difficile à définir, parce que la moins répandue et reconnue. Nous avons dit qu'il s'agissait de préparer l'individu à exercer les responsabilités qui découlent, pour lui, d'une toujours plus grande densité sociale. Bien entendu, ce n'est pas là, bien au contraire, une vocation exclusive de l'enseignement supérieur ; mais dans la mesure où l'enseignement supérieur forme de toutes façons les « cadres », en prenant ce mot au sens large, le contre-poids d'une formation sociale complète et objective est d'autant plus nécessaire. Si nous nous plaçons par exemple au plan de la démocratie, nous voyons que le danger technocratique qui guette ces cadres ne peut avoir comme frein qu'une éducation démocratique très poussée.

1°) **Sur le plan théorique** un certain nombre de connaissances apparaissent indispensables. Au minimum, une étude de l'histoire des idées contemporaines et des institutions politiques, des notions de sciences économiques s'imposent. Cet ensemble constitue une base commune à toutes les branches, quelles qu'elles soient, de l'enseignement supérieur.

2°) **Plus concrètement**, le secteur professionnel auquel se destine l'étudiant donne la possibilité de lui faire prendre contact avec les réalités de la vie sociale et économique. Il ne suffit pas de faire du Droit du Travail, il faut connaître les conditions humaines, sociales, du travail industriel ; un ingénieur, qui contribue au progrès de l'entreprise, doit être initié aux circuits économiques fondamentaux d'une entreprise. Cette fois, il ne s'agit pas d'orienter ces connaissances en fonction de la future activité professionnelle, mais, rappelons-le encore, en fonction de la nécessité pour l'individu de prendre à des niveaux divers, des responsabilités sociales.

Il ne faut pas oublier que cette formation sociale doit être **critique**, car c'est la condition essentielle de sa réelle objectivité dans une large mesure, il s'agit de donner les moyens de juger comme d'apprendre à juger. Ajoutons encore que l'adage « C'est en forgeant qu'on devient forgeron » s'applique fort bien en ce domaine : à savoir que l'exercice des responsabilités ne commence pas après les études supérieures, mais au cours de celles-ci ; et cela ne concerne pas que les diverses branches du mouvement étudiant, mais

---

<sup>5</sup> M. LANDUCCI, Président-directeur Général de la Société « Kodak Pathé », participant au Colloque.

aussi les partis politiques et bien d'autres types de responsabilités encore...

## **II. - Les fonctions de l'Enseignement Supérieur dans la Nation**

Voici comment le projet BILLIERES présentait les **fonctions nationales** de l'enseignement supérieur

« Il convient de dire avec précision quelle est la mission de l'enseignement supérieur, en insistant sur des fonctions que les transformations du monde moderne mettent au premier plan.

Il est bien évident qu'il lui appartient de former les cadres supérieurs de la nation, d'assurer la formation scientifique des maîtres, de diffuser la haute culture, c'est à lui qu'il revient également d'assurer la formation des chercheurs et de participer largement aux progrès de la recherche fondamentale.

Mais cette mission ne peut se limiter aujourd'hui à la seule scolarité universitaire. Il n'est plus possible de donner à un étudiant en une seule période d'études, l'ensemble des connaissances indispensables à une carrière complète d'ingénieur, de médecin ou de directeur. Les obligations propres de l'enseignement supérieur rejoignent ici le souci général d'éducation permanente dont il est traité au titre V du projet de loi.

Le second de ces devoirs nouveaux est d'animer et de renouveler constamment l'enseignement public tout entier. Sans doute toute réforme vise directement à réaliser une meilleure adaptation de l'enseignement aux besoins de la Nation. Etant donné la rapidité des transformations du monde moderne il est impossible aujourd'hui de prendre une fois pour toutes des mesures valables pour une longue période.

De nos jours, les conséquences pratiques d'une vérité récemment découverte sont immédiatement aperçues et les applications techniques suivent aussitôt. Nos enseignements scientifiques et techniques ne doivent pas être en retard sur l'activité économique. Il ne faut pas que les connaissances nouvelles <ne> puissent <pas> passer rapidement dans les programmes et les manuels de tous les ordres d'enseignement. L'Enseignement Supérieur chargé de la formation des maîtres veillera à la « tenir à jour » et à susciter la création d'enseignements nouveaux qui se révéleront nécessaires.

A un monde qui est en constante évolution doit correspondre une adaptation permanente des structures, des programmes et des méthodes. C'est à l'enseignement supérieur qu'il appartient de la promouvoir ».

Il s'agit là de l'exposé des motifs. Dans le projet de loi lui-même, l'enseignement supérieur était concerné par le titre IV. Son article 14 était ainsi rédigé

### **« ART. 14**

Les établissements d'enseignement supérieur ont pour mission :

1°) d'assurer la formation générale et technique des cadres supérieurs de la Nation et leur perfectionnement continu ;

2°) de former les chercheurs et de contribuer au développement de la recherche scientifique.

3°) de garantir l'adaptation permanente de l'enseignement public au progrès scientifique et technique et aux transformations de la vie sociale ;

4°) de répandre la haute culture littéraire, artistique, scientifique et technique ».

La « réforme Berthoin » reprend d'ailleurs, dans l'exposé des motifs comme dans le texte du décret, une rédaction similaire.

Pour notre part, nous pensons plutôt que la troisième « mission » fait partie intégrante de la première, ainsi que déjà le concevait le projet LANGEVIN-WALLON, et nous proposons plutôt de dire :

**L'enseignement supérieur a, dans la vie nationale, une triple fonction :**

**1° — assurer la formation générale et technique des cadres supérieurs de la Nation et leur perfectionnement continu.**

**2° — former les chercheurs et contribuer au développement de la recherche scientifique.**

**3° — répandre la haute culture littéraire, artistique, scientifique et technique.**

### **a) la formation des « cadres » de la Nation.**

On a déjà développé les divers aspects de cette formation. Il est cependant encore nécessaire d'apporter ici deux précisions, qui l'une ou l'autre tendent à montrer que l'enseignement supérieur ne doit en aucun cas, même particulier, faillir à cette mission.

**1) L'éducation permanente, les recyclages,** font partie de cette mission de formation de l'enseignement supérieur. Or, comme le rappelait le texte du projet BILLIERES cité plus haut, ce sont des nécessités toujours croissantes.

2) **Le rôle de promotion sociale de l'enseignement** supérieur doit être également souligné à ce propos. On reviendra à **nouveau sur** le rôle de l'enseignement supérieur ; mais il convient là aussi d'affirmer qu'il doit être intégré à *cette mission* de « formation des cadres ».

### b) La recherche.

Elle ne doit pas être conçue seulement dans le sens de la formation de chercheurs. En effet, l'enseignement supérieur doit **pour lui-même** contribuer à la recherche, et c'est l'un des domaines par lesquels il participe au progrès de la nation ; il s'agit bien d'une formation nationale.

En effet, l'enseignement supérieur ne peut être qu'étroitement lié à la recherche. En effet, d'une manière générale, « la recherche est d'abord un moyen de formation. Les études seront d'autant plus actives que la symbiose entre la recherche et l'acquisition des connaissances à la formation de l'étudiant sera étroite ». <sup>(6)</sup>

Par ailleurs, la recherche est l'une des conditions de l'adaptation permanente de l'enseignement supérieur à l'évolution économique, sociale et technique.

Contrairement à une conception très traditionnelle, cette liaison entre l'enseignement et la recherche ne se fait pas qu'au niveau de l'enseignant ; elle doit se faire également au niveau de l'étudiant. Schématisé, la recherche est une conjonction de deux facteurs ; d'une part, **la science** du professeur ; de l'autre, **l'intuition de l'étudiant**.

### c) la diffusion de la culture.

Le problème de la culture n'est plus envisagé ici comme dans la première partie où il s'agissait de la culture pour les étudiants. Il s'agit, ici, du rôle de l'université pour diffuser la culture à tous. Il est tellement évident qu'il s'agit à d'un domaine d'action essentiel de l'université qu'il n'est guère besoin de s'étendre sur ce sujet. Il sera au contraire très important d'en étudier les conséquences quant à la réalisation, et en particulier de ne pas oublier cette fonction lorsque l'on envisage les problèmes universitaires face à ceux du développement régional ou de l'urbanisme.

Ces trois fonctions ne sont évidemment pas dans un quelconque ordre de succession, mais au contraire simultanées. On comprend mieux maintenant à quoi conduit la distinction introduite au début de ce chapitre entre les buts de

l'enseignement supérieur (trois types de **formation de l'étudiant**) et ses fonctions dans la vie nationale : c'est dans la mesure où la formation de l'étudiant est conforme à un certain nombre de qualités que l'enseignement supérieur peut remplir ses fonctions nationales. Parmi toutes les qualités, la qualité démocratique est essentielle et c'est par elle que l'on conclura.

## III. - La qualité démocratique de l'enseignement supérieur

Cette qualité démocratique de l'enseignement supérieur, nous pensons qu'elle a deux faces : d'abord, l'enseignement supérieur doit être un facteur de démocratie ; d'autre part, il doit être en lui-même démocratique.

### a) - la démocratisation de l'enseignement supérieur :

Nous avons déjà analysé ailleurs l'importance qu'a, pour une nation moderne, le fait qu'elle possède un enseignement supérieur au recrutement très démocratique. Nous ne reviendrons donc pas sur cette analyse. Rappelons que le problème de cette démocratisation revêt deux aspects.

1) la démocratisation de l'enseignement supérieur consiste d'abord dans la **diversification de l'origine sociale** des étudiants tendant à créer une égalité de fait entre tous les jeunes d'âge scolaire.

2) Elle consiste ensuite dans un rôle réel de promotion sociale. Il ne suffit pas d'admettre à l'Université des étudiants sans tenir compte de leur origine sociale ; il faut encore que ceux-ci aient les mêmes chances non seulement devant l'enseignement, mais encore dans la conclusion de l'enseignement supérieur qui est l'exercice d'une profession. En ce domaine, l'enseignement supérieur doit être assez puissant pour faire en sorte que les titres qu'il délivre soient pris en considération pour l'obtention d'un poste professionnel sans intervention d'un critère social (qu'on pense à l'enquête effectuée à l'heure actuelle par de nombreuses entreprises, même nationalisées) sinon, la démocratisation au niveau du recrutement est annulée au niveau de la sortie. Ici, l'université n'a pas à faire, activement ou

---

<sup>6</sup> J. VEYRIES (Rapport de l'Office du Droit sur les Sciences Sociales).

## Documents

---

passivement, le jeu de la classe sociale dominante.

Cette nécessité de promotion sociale réelle ne concerne pas que les étudiants. Le terme « promotion sociale » est même en général conçu restrictivement comme la promotion sociale des adultes. Or, celle-ci aussi doit faire partie intégrante du rôle de l'Université. Nous avons déjà dit que cela faisait partie de sa fonction de « formation des cadres de la Nation ». C'est la raison essentielle qui interdit que cette promotion sociale des adultes se fasse en dehors de l'Université. Mais cela implique, bien entendu, que celle-ci s'adapte à ce rôle. Qu'on ne croie pas qu'elle risque d'y perdre ; elle y perdra au moins un certain isolement, et ce sera beaucoup.

### b) La démocratisation dans l'enseignement supérieur.

L'Université, ce n'est pas, soit les enseignants, soit les étudiants, mais une collectivité organisée des uns et des autres, qui agit dans les buts que nous avons définis et les fonctions que nous avons rappelées. Cela signifie que les étudiants doivent participer à l'enseignement, à tous les niveaux et dans tous les domaines. Dans leurs études personnelles, leur rôle n'est pas d'emmagasiner purement et simplement des connaissances, mais d'être participants d'un dialogue constructif. A l'autre extrémité, cela leur confère le droit de participer à la gestion de l'Université. Cela signifie que l'enseignement supérieur doit constituer un réseau de relations :

- des étudiants avec les enseignants,
- des étudiants entre eux.

Cela est valable dans tous les domaines. « Le travail expérimental en chimie ne peut plus être exclusivement personnel, il devient une oeuvre d'équipe dont la valeur est liée non seulement à l'originalité des idées mais aussi à leur réalisation par l'utilisation d'appareillages variés servis par des chercheurs ou collaborateurs de recherches capables d'en tirer les renseignements les plus complets, et qui ne sont plus de simples exécutants... La thèse de doctorat, oeuvre de début et critère de l'aptitude à la recherche, doit être, en chimie comme sans doute dans d'autres disciplines expérimentales <sup>(7)</sup>, une formation qui doit tenir compte de la nécessité du travail en équipe, au lieu d'être, comme dans le passé, l'oeuvre entièrement personnelle et d'une originalité trop exclusive qui développait

l'individualisme aux dépens de l'esprit coopératif » <sup>(8)</sup>.

En bref, il s'agit de faire en sorte que les enseignants ne soient pas des « maîtres » mais, au mieux, encadrent et qu'ils encadrent non pas des individus, mais des groupes. Et c'est une caractéristique fondamentale d'une université moderne.

En est-ce une de l'Université française ?...



**Cahiers de l'UNEF – N° 4**  
Avril-mai 1963  
PP. 13 à 18

---

<sup>7</sup> C'est nous qui soulignons ; nous nous permettrions même de supprimer l'adjectif « expérimentales ».

---

<sup>8</sup> G. CHAMPETIER, Revue « L'Expansion de la Recherche Scientifique » - Novembre 61.